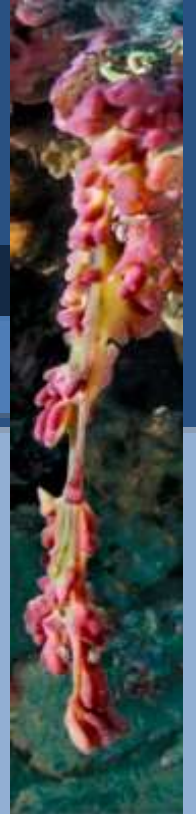




NATURA 2000

FR 9101413

Posidonies de la côte palavasienne



BILAN
ANIMATION
ANNEE 2014



Agence des
aires marines protégées

um2
UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCES ET TECHNOLOGIES

PREFECTURE
MARITIME
MEDITERRANEE

Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
LANGUEDOC-
ROUSSILLON



Structure animatrice : Agence des aires marines protégées (AAMP).
Appui technique et scientifique de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral – Université Montpellier 2 (UM2).

Présidents du Comité de Pilotage : Le préfet maritime de Méditerranée et le préfet de l'Hérault.

Coordination, animation et rédaction : Mathilde LABBE – chargée de mission coordinatrice du réseau Natura 2000 en mer du Languedoc-Roussillon – Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral – Université Montpellier 2 (UM2) et Agence des aires marines protégées (AAMP).

Rapporteurs scientifiques du CSRPN-LR : Hélène REY-VALETTE – Maître de conférences à l'Université Montpellier 1 ;
François BONHOMME – Biologiste marin à l'Université Montpellier 2 et Directeur de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral de Sète.

Contributions à la rédaction : Tiphaine RIVIERE (AAMP).

Référence à utiliser pour toute citation du document :

LABBE M., 2014. *Bilan de l'animation année 2014 - Posidonies de la côte palavasienne*. Agence des aires marines protégées, 35 p.



Photographies de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) :

Eponge coulante *Oscarella lobularis* (© Andromède Océanologie)

Port de pêche de Palavas-les-Flots (© Marion Corre)

Herbier à posidonies Palavas-les-Flots (© Andromède Océanologie)

Faïlle rocheuse du plateau des Aresquiers (© Andromède Océanologie)

Autres crédits photographiques du bilan : © CESTMed ©, Voile de Neptune, © Renaud Dupuy De La Grandrive, © Julien Courtel, © Alain Pibot , © Yves Gladu

PREAMBULE & SOMMAIRE



La 2ème année d'animation du site « Posidonies de la côte palavasienne » touche à sa fin. Riche et productive, elle a permis de renforcer le contact établi avec les acteurs locaux depuis la création du site. Vous trouverez, dans ce document bilan, destiné aux membres du Comité de pilotage (COFIL) et à l'ensemble des acteurs du territoire, les éléments techniques, financiers et administratifs ayant donné corps à cette deuxième année d'animation. L'ensemble des actions 2014 réalisées et les actions prévisionnelles pour la troisième année d'animation y sont également détaillées

SOMMAIRE

- Le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne FR 9101413
- La structure animatrice - l'Agence des aires marines protégées
- Le bilan de l'animation du DOCOB - 2014 - 2015
 - Suivi scientifique & veille écologique
 - Communication & sensibilisation
 - Gouvernance & concertation
 - Appui aux acteurs locaux
 - Réseaux & gestion inter-sites
 - Gestion administrative & financière
- L'animation prévisionnelle 2015 - 2016
- La revue de presse
- Les annexes
- Les contacts



LE SITE NATURA 2000 POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE FR 9101413



Historique de la démarche



Le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne a fait partie de la première vague de désignation des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon. Proposé au titre de la directive « Habitats Faune Flore », du 21 mai 1992, en février 2001, il a ensuite été proposé en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC), le 21 septembre 2006 .

Par la suite, dans le cadre de l'élaboration des états des lieux sur le site Natura 2000, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon, a commandé une « Etude et cartographie du milieu marin » au bureau d'étude Andromède Océanologie. Puis, le 24 septembre 2010, le premier comité de pilotage (COFIL) de ce site s'est réuni, marquant ainsi l'entrée du site Natura 2000 dans la phase d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB).

Entre 2010 et 2012, l'Agence des aires marines protégées et le Comité Régional de Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon, avec l'ensemble des acteurs et partenaires du site Natura 2000 ont élaboré le DOCOB, composé d'un volet « Etat des lieux » (TOME 1) et d'un volet « Opérationnel » (TOME 2). Ce document cadre a été approuvé par l'ensemble des membres du COFIL le 27 novembre 2012. A l'occasion de ce COFIL, l'Agence des aires marines protégées a été désignée structure animatrice du site Natura 2000, ouvrant une nouvelle page de la vie du site Natura 2000, celle de l'animation du DOCOB.



En 2012, le site Natura 2000 est entré en première animation. Cette dernière s'est articulée autour d'actions d'animation et, de cinq actions opérationnelles : Appui de la campagne régionale 2013 « Cap Econav » et de la campagne du Seaquarium 2013 « sensibilisation des « plages privées » & bases nautiques », création d'une plaquette d'information sur le site Natura 2000, suivi de l'état de santé des herbiers de posidonies et enfin appui à la mise en place d'une zone de réhabilitation des tortues marines.





LE SITE NATURA 2000

POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE

FR 9101413



Rappel du contexte écologique et socio-économique

Situé dans la partie la plus septentrionale du golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne occupe une grande partie du golfe d'Aigues-Mortes. Il couvre une vaste étendue marine de 10 830 hectares depuis la côte jusqu'aux 2 milles marins au large. Cinq communes sont concernées par ce site : Frontignan, Ville-neuve-lès-Maguelone, Palavas-les-Flots, Mauguio-Carnon et La Grande-Motte.

D'un point de vue écologique, il s'agit d'une grande étendue marine bordant une intéressante zone de lagunes, où l'on observe des touffes discontinues de Posidonies, ainsi que des zones sableuses et rocheuses relativement riches en espèces marines, formant des mosaïques d'habitats complexes. Cette côte est visitée par le grand dauphin (*Tursiops truncatus*), qui fréquente ces eaux peu profondes du plateau continental et du talus, ainsi que la tortue caouanne (*Caretta caretta*). Ce site correspond à l'un des trois sites à herbiers à posidonies du Languedoc-Roussillon. D'autre part, il est en relation étroite avec l'étang de Mauguio (FR9112017 « Etang de Mauguio ») et les étangs palavasiens (FR9110042 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »), cette unité écologique très vulnérable forme un ensemble sans équivalent dans le domaine Méditerranéen.

Tableau 1 : Récapitulatif des habitats et biocénoses marines présentes sur le site Natura 2000.

Biocénoses et types de fonds marins	Surface en ha	Surface en %
Détritique côtier	3 483,46	32,16
Enrochement artificiel	10,23	0,09
Galets et petits blocs	2 500,72	23,09
<i>Herbier à posidonies (1120)</i>	210,00	1,94
Matte morte de posidonie	1 449,46	13,38
<i>Roche infralittorale à algues photophiles (1170-13)</i>	288,90	2,67
<i>Coralligène (1170-14)**</i>	699,93	6,46
<i>Sable fin de haut niveau (1110-5)</i>	76,51	0,71
<i>Sable fin bien calibré (1110-6)</i>	2 845,51	26,27
<i>Sable grossier et fin gravier sous influence des courants de fonds (1110-7)</i>	140,88	1,30

* *En italique* les habitats d'intérêt communautaire et leur code EUR 27 issu des Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 2 : Habitats côtiers.

** La surface de cet habitat est certainement surestimée et devra être réajustée dans le cadre de l'animation par la mise en œuvre d'une étude globale de l'habitat Récif (1170)



LE SITE NATURA 2000 POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE FR 9101413



D'un point de vue socio-économique et culturel, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne est une zone d'accueil et de support pour de nombreuses activités maritimes, professionnelles et récréatives. En effet, situé au droit d'un littoral fortement anthropisé, le site Natura 2000 et ses habitats sont soumis à de multiples pressions internes, externes, directes et/ou indirectes liées à :

- une forte croissance démographique et une urbanisation quasi-continue proche du rivage, avec l'influence directe de cinq stations balnéaires (La Grande-Motte, Carnon, Palavas-les-Flots, Villeneuve-lès-Maguelone et Frontignan). Mais également de manière indirecte : la ville de Montpellier et son agglomération, situées à une dizaine de kilomètres du site Natura 2000, représentent le bassin de loisir direct de ses habitants ;
- une configuration originale en forme d'amphithéâtre des cinq bassins versants concernés par le site Natura 2000 (Thau, Lez-Mosson, Or, Vidourle, Vistre), dont les apports directs sont véhiculés par deux fleuves côtiers (le Lez et le Vidourle) qui se jettent directement ou à proximité du site Natura 2000. A noter également la présence de deux émissaires en mer des stations d'épuration de Sète et de l'Agglomération de Montpellier ;
- un développement continu des activités, qu'elles soient professionnelles ou récréatives, notamment durant la période estivale ;

Enfin comme pour l'ensemble du golfe du Lion, le site Natura 2000 est soumis aux apports rhodaniens, véhiculés notamment par le courant liguro-provençal. Cette charge alluvionnaire, composée en majeure partie de fines particules organiques et minérales est à l'origine de la richesse écologique du golfe du Lion (apport nutritif essentiel aux premiers maillons de la chaîne alimentaire). En revanche cet afflux de particules fines génère également une turbidité des eaux relativement importante tout au long de l'année. Cette turbidité provoque notamment une distribution atypique de l'étagement classique des écosystèmes marins méditerranéens, avec sur le site Natura 2000 une remontée des habitats « Herbiers à posidonies » et « Récifs », fortement conditionnés par le facteur luminosité.

Toutes ces pressions directes et/ou indirectes tendent à fragiliser le site Natura 2000 et le soumettent à des phénomènes d'érosion, de pollution des eaux ou encore à de fortes fréquentations, dégradant *in fine* les différents habitats d'intérêt communautaire le composant.

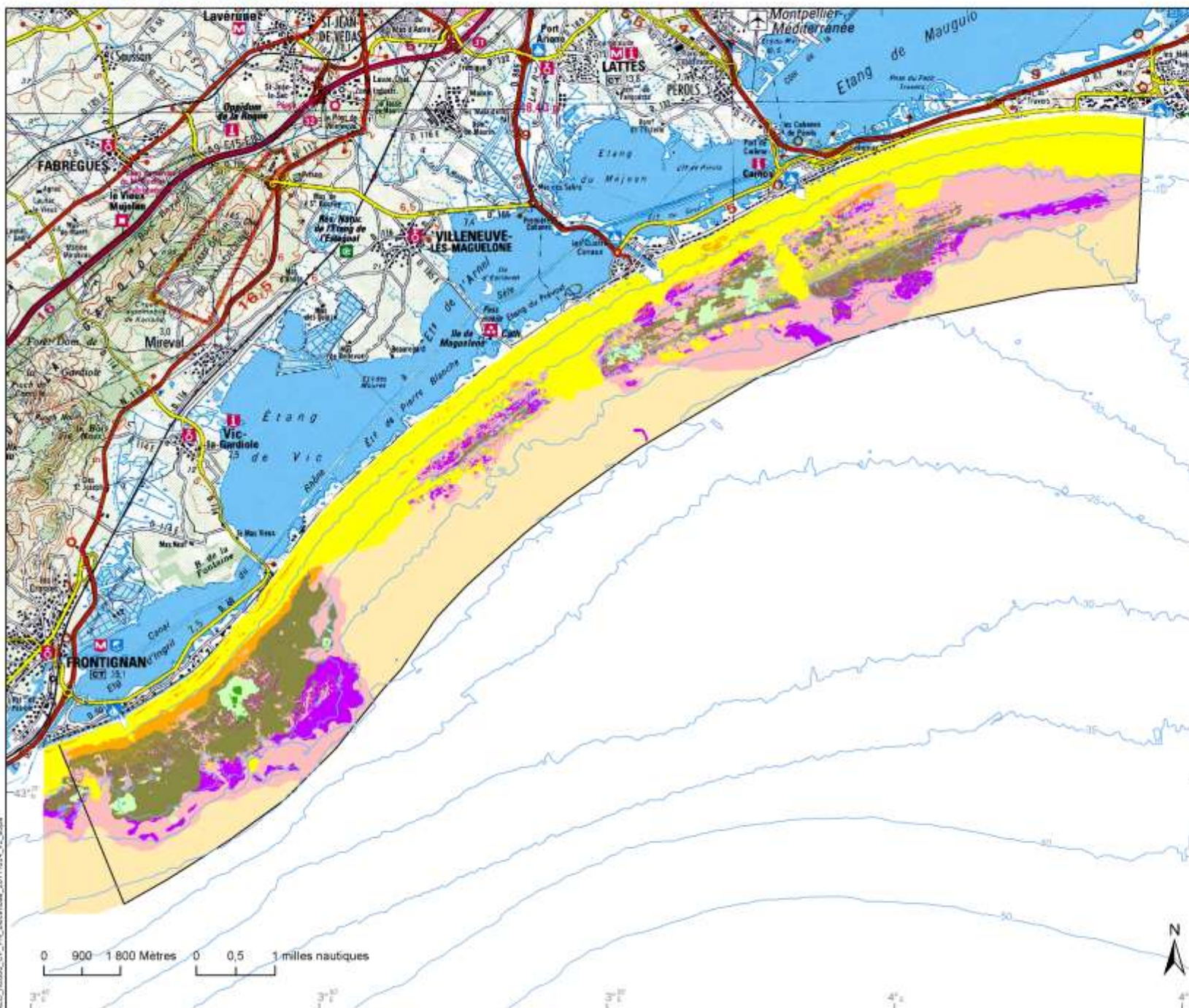
Dans le cadre de l'élaboration de ce volet opérationnel, l'ensemble des activités socio-économiques, et des facteurs d'influence (internes, externes et directs ou indirects) ont été pris en compte notamment à travers le processus de concertation engagé par les opérateurs du site Natura 2000.



PLUS D'INFORMATION SUR
<http://reseau-languedocmer.n2000.fr>



web



HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE:

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)

- sables fins de haut niveau
- sables fins bien calibrés
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds

Herbiers à Posidonie (1120)

- herbier de posidonie (recouvrement 0-50%)
- herbier de posidonie (recouvrement 51-100%)
- matte morte de posidonie

Récifs (1170)

- roche infralittorale à algues photophiles
- roche infralittorale à algues photophiles et coralligène épars

Les zones à coralligène éparces feront l'objet d'une caractérisation et d'une localisation plus précise dans le cadre de l'animation du DOCOB

- galets et petits blocs

Biocénoses des fonds meubles du circalittoral

- détritique côtier

Autre

- enrochement artificiel

Limite du site N2000

Sources des données :
 - Biocénoses, bathymétrie (0-35m) : DREAL, Andromède Environnement, 2008
 - Fond IGN Scan 100 ; - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : MediMap Group, Loubrieu B., Mascie J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ;
 - GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAO
 Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

0 900 1 800 Mètres 0 0,5 1 milles nautiques



Carte 1 : Localisation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne et des biocénoses et habitats d'intérêt communautaire associés.



LE SITE NATURA 2000 POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE FR 9101413



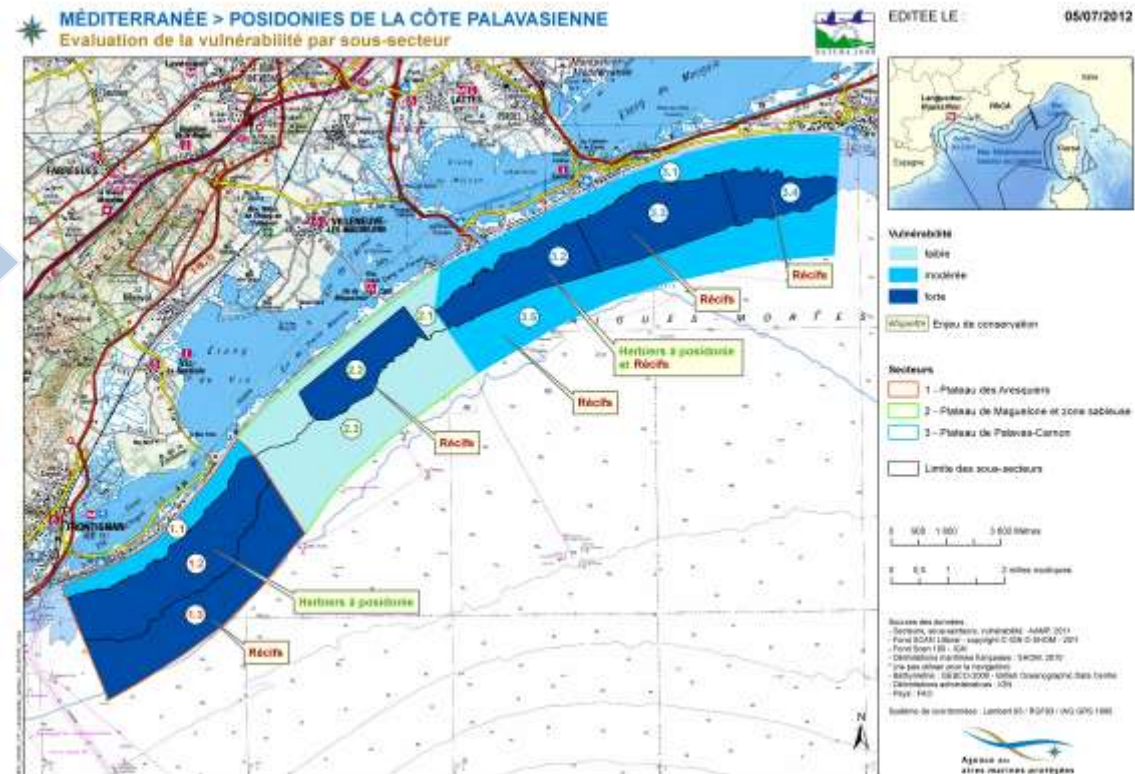
Rappel des enjeux écologiques

L'appréciation de l'importance des enjeux de conservation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasioise a nécessité dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, un travail d'évaluation et de hiérarchisation permettant de dégager une échelle de priorité et ainsi d'orienter et de prioriser les actions à mettre en œuvre (cf. Partie Analyse écologique – Tome I : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque/posidonies-de-la-cote-palavasioise-sic> .)

Dans le cadre de l'analyse écologique, la responsabilité du site Natura 2000 dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire a été identifiée comme :

Code EUR 27	Nom de l'habitat	Responsabilité du site	Illustration
1120	Herbiers à Posidonie	Enjeu très fort	
1170	Récifs*	Enjeu fort	
1110	Bancs de sable	Enjeu faible	

*exemples : le « coralligène » et également les « roches infralittorales à algues photophiles ».



Le travail de hiérarchisation de ces enjeux de conservation, a fait ressortir, par sous-secteurs géographiques, des degrés de vulnérabilité différents (fort, modéré, faible).

Carte 2 : Vulnérabilité des sous-secteurs sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasioise.



LA STRUCTURE ANIMATRICE

L'AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES



Présentation de l'Agence des aires marine protégées

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public à caractère administratif, créé par l'article 18 de la Loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux. Cet établissement, dont le siège est basé à Brest depuis juin 2007, est placé sous tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE).

Les principales fonctions de cet établissement public sont :



- ➔ l'appui aux politiques publiques pour la création d'aires marines protégées ;
- ➔ l'animation du réseau des aires marines protégées ;
- ➔ l'allocation de moyens aux parcs naturels marins ;
- ➔ le renforcement du potentiel dans les négociations internationales sur la mer ;
- ➔ **la participation à la mise en place de Natura 2000 en mer.**

L'Agence dispose de divers champs d'intervention, tous classés en Aires Marines Protégées, dont les sites Natura 2000. Ce dernier champ d'intervention doit lui permettre, à travers la mise en place d'une gestion performante et cohérente du milieu marin, d'appuyer la mise en gestion des sites Natura 2000 en mer. L'Agence doit donc entre autres, assurer une coordination technique à l'échelle des façades maritimes et rédiger les documents d'objectifs, dans le cas où elle est désignée comme opérateur du site Natura 2000. A l'échelle de la façade méditerranéenne l'Agence s'appuie sur son antenne méditerranéenne basée à Marseille.



Contact local :

Tiphaine RIVIERE - Chargée de mission Gestion & Animation -
tiphaine.riviere@aires-marines.fr



PLUS D'INFORMATION SUR
www.aires-marines.fr



LA STRUCTURE ANIMATRICE

L'AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES



Présentation des missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du site Natura 2000 sont de :

Coordonner, animer, mettre à jour et réviser le DOCOB

- Coordonner et accompagner la mise en œuvre des actions du DOCOB au regard des priorités définies et des opportunités,
- Mesurer et évaluer l'efficacité des mesures de gestion et actions sur la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire,
- Organiser une réunion annuelle du COPIL pour faire le bilan de l'année passée et présenter les actions à venir,
- Ajuster la programmation financière globale du coût de gestion du site Natura 2000,
- Mettre à jour si nécessaire le DOCOB.

Faciliter d'une part l'adhésion des acteurs aux objectifs et aux mesures proposées par le DOCOB et d'autre part la communication entre les acteurs locaux notamment en pérennisant les différents processus de concertation

- Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et des actions mises en œuvre,
- Valoriser le DOCOB et le mettre à disposition des acteurs et des décideurs locaux,
- Intégrer la démarche et le site Natura 2000 au paysage local, à travers l'information régulière des différents médias locaux et régionaux,
- Utiliser l'espace proposé par Natura 2000 comme une plate-forme de concertation,
- Répondre aux sollicitations relatives au site Natura 2000.

A l'échelle inter-sites, permettre l'articulation du DOCOB aux diverses démarches de gestion, de suivis et de réseaux du territoire

- Veille sur les études, programmes etc. abordant des thématiques relatives à Natura 2000,
- Intégration du site Natura 2000 aux différentes instances de concertation et de gestion du territoire (SCOT volet lit, CLE, Comité de rivière, COPIL, DOCOB lagunaires et terrestres ...) et initier la prise en compte des objectifs du site,
- Transfert d'expérience entre acteurs terre-mer et mer-mer.

A NOTER : pour l'animation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne, le temps dont dispose l'animateur correspond à **0,15 Equivalent Temps Plein sur l'année 2014**. A ce titre, une logique de cohérence et de mutualisation des moyens (humains, financiers, méthodologiques, etc.) a été privilégiée avec les autres sites Natura 2000 marins et mixtes sous gestion de l'AAMP (*travail inter-sites*).



BILAN ANIMATION DOCOB 2014



Méthodologie de mise en œuvre de l'animation

La validation du DOCOB par les membres du COPIL le 27 novembre 2012, a marqué l'entrée du le site Natura 2000 en phase d'animation ; étape opérationnelle dans la vie du site Natura 2000. L'animation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne s'est structurée autour de 6 grandes thématiques de gestion :

Chacune de ces thématiques de gestion est détaillée dans les pages suivantes. Par thématique, sont identifiées :

- **Les actions opérationnelles**

Avec pour chacune :

- le contexte,
- une description de l'action ,
- des indicateurs de moyen,
- l'état d'avancement de l'action,
- bilan,
- perspectives & valorisation.

- **Les actions d'animation**

Communication & Sensibilisation

Ex : Création et mise à jour d'outils de communication, Animation et événementiel.

Gouvernance & Concertation

Ex : Participation ou organisation de manifestations ou réunions / groupe de travail, Organisation des réunions de COPIL, Rencontre avec les services de l'État.

Suivi scientifique & Veille écologique

Ex : Suivi des herbiers de Posidonie, Veille écologique ex. espèces invasives, Veille sur les autres plans et programmes du territoire.

Gestion administrative & Financière

Ex : Financement des actions, Financement de l'animation.

Réseaux & Gestion inter-sites

Ex : mutualisation inter-sites Natura 2000, Participation à la vie du réseau des AMP et notamment à la démarche Natura 2000 (Forum national des AMP, IMPAC3, rencontres des gestionnaires d'AMP du LR).

Appui Aux Acteurs locaux

Ex : Conseil et expertise de l'animateur, Appui aux porteurs de projets sur l'Évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

SUIVI SCIENTIFIQUE



VEILLE ECOLOGIQUE



Réalisation d'un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles

Objectif de développement durable du DOCOB : HAB.1
Améliorer la connaissance et la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

Partenaires :

Maître d'ouvrage : AAMP

Maîtres d'Œuvre : AAMP

Partenaire technique : Université Montpellier II (Géosciences)

Partenaires financiers : AAMP



INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Coût total de l'action : 2 700 € TTC (gratification 6 mois de stage et déplacement)

Contribution Natura 2000 : 2 700 € TTC

Temps homme : 4 journées pleines pour l'animateur Natura 2000 sur 2014 et 6 mois pour la stagiaire

Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces justifiant l'action	Bancs de sables à faible couverture marine d'eau permanente et détritique côtier
Contexte	Une prospection au sonar latéral a permis la localisation de ces habitats mais aucun prélèvement n'a été effectué pour caractériser leur état de conservation. Ces habitats jouent cependant un rôle majeur dans le maintien des communautés benthiques et sont des d'indicateurs de changement du milieu marin.
Menaces potentielles	Aménagement du littoral, émission de polluants, dégradation mécanique et/ou par contact, piétinement, modification des apports sédimentaires, remise en suspension des sédiments
Objectifs de l'action	- Approfondir les connaissances sur l'état de conservation de ces habitats, les communautés benthiques les composant et les conditions environnementales influençant leur dynamique. - Redéfinir les surfaces couvertes par les habitats. et ajuster la cartographie actuelle.

ACTION EN 2 PHASES : Réalisation de la première phase en 2014
Etude de la dynamique sédimentaire du Golfe d'Aigues-Mortes

Description de l'action :

Très anthropisé et sous l'influence de 5 bassins versants, le site Natura 2000 est soumis à de nombreux aménagements qui peuvent modifier ses dynamiques sédimentaires et altérer ses habitats. L'étude de la dynamique du Golfe d'Aigues Mortes s'est déroulée en deux phases, avec pour objectif de compiler l'ensemble des informations recueillies, d'identifier les lacunes de connaissances et proposer des perspectives/protocoles d'études complémentaires à réaliser.

- Une étude bibliographique approfondie a été menée pour faire l'état des lieux des connaissances sur les substrats meubles et mieux comprendre leur dynamique. Peu d'informations ont pu être recueillies et les données sédimentaires restent lacunaires. Les modélisations développées par l'Université de Montpellier 2 ont par ailleurs permis la réalisation de cartes de mobilité sédimentaires en fonction des conditions de vent.
- Le recueil de la perception des acteurs du territoire (enquêtes et entretiens avec les experts du milieu marin) mené auprès des acteurs du site (pêcheurs, plongeurs...), a permis de recenser un certain nombre de données et d'obtenir des informations complémentaires.



SUIVI SCIENTIFIQUE & VEILLE ECOLOGIQUE

Réalisation d'un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles

État d'avancement de l'action :

De mars à août 2014, une stagiaire a modélisé la dynamique sédimentaire du Golfe d'Aigues-Mortes en fonction des différentes conditions de vent (Tramontane, Mistral, Marin Sud-Est, Marin Sud-Ouest) et a élaboré la carte des points de prélèvements de substrat meuble pour l'étude complémentaire à mettre en œuvre.

Bilan

L'action a permis :

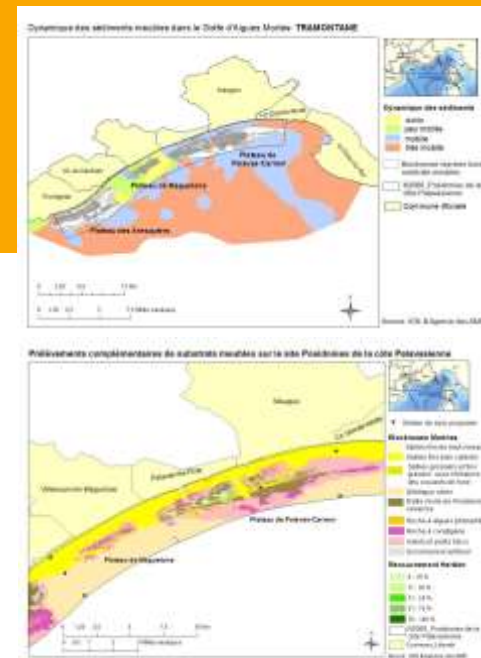


- De favoriser le rôle de sentinelle des acteurs du territoire et constater que 85% d'entre eux ont une bonne connaissance des fonds marins du site.
- De maintenir le dialogue établi avec les différents acteurs locaux (63% des structures et particuliers interrogés ont répondu à l'enquête en ligne et les 4 experts du milieu marin ont répondu favorablement à la demande d'entretien)
- D'améliorer les connaissances sur la dynamique des substrats meubles en fonction des conditions de vent et de définir des liens potentiels entre cette dynamique et la régression des herbiers de posidonies
- D'établir une proposition d'étude complémentaire permettant de faire un état des lieux complet des substrats meubles du site Natura 2000 (secteurs à prospecter, nombre de relevés, etc).

L'action a mis en évidence :



- Un manque de données pour pouvoir :
 - Caractériser l'état de conservation des substrats meubles, définir leur valeur patrimoniale, leur fonctionnalité écologique, ou encore leur dynamique
 - Mettre à jour la cartographie actuelle
 - Que seul 53% des acteurs connaissent l'objectif cœur de Natura 2000 (allier la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du site Natura 2000, tout en contribuant au développement durable des activités socio-économiques du site). 40% des acteurs pensent que Natura 2000 a pour vocation la protection globale du milieu marin.
 - Une perception des acteurs d'une dégradation globale du milieu marin avec de nombreux déchets divers observés sur les fonds du sites Natura 2000.



Perspectives sur la façade

Une réflexion est actuellement lancée, pour établir un protocole commun de suivi des substrats meubles à l'ensemble des AMP du Golfe du Lion (groupe de travail avec les gestionnaires d'AMP autour de cette thématique et travaux en cours avec le MHNH et le laboratoire Arago).

Perspectives sur le site

L'année 2015 permettra la finalisation de l'état des lieux (2eme phase de l'action) sur les habitats de substrat meuble du site Natura 2000, par un appel d'offre pour la réalisation de prélèvements de terrain et l'analyse écologique.

COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante

Objectif de développement durable du DOCOB : ACT.3

Limitier les impacts des activités nautiques récréatives sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire

Partenaires :

Maître d'ouvrage : AAMP

Maîtres d'Œuvre : AAMP

Partenaires financiers :

CG34 / AAMP



INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Coût total de l'action 18 217,12€ TTC

Contribution AAMP : 11 302 € TTC

Temps homme : 14 journées pleines pour l'animateur Natura 2000 sur 2014

Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant l'action	Herbiers de posidonies et coralligène
Contexte	Les activités de plaisance et de pêche de loisir sont très prégnantes au sein du site Natura 2000, avec les sept ports de plaisance qui représentent un peu plus de 44 % de la capacité totale régionale d'accueil des navires.
Menaces potentielles	Ancre ; macro-déchets ; dérangement (visuel – sonore) ; émission d'hydrocarbure et métaux lourds (antifouling) ; dégradation mécanique et/ ou par contact ; piétinement
Objectifs de l'action	Réduire l'impact de l'ancre des plaisanciers et pêcheurs de loisir sur les habitats sensibles du site Natura 2000 ; sensibiliser, informer et transférer les connaissances aux acteurs.

Description de l'action :

Cette action, déjà initiée en 2012 sur le site Natura 2000 voisin « Posidonies du Cap d'Agde » (Ville d'Agde), a permis la sensibilisation des plaisanciers et pêcheurs de loisir du site, à la technique de l'ancre flottante .

Méthode de mise en œuvre :

- Dans une optique de mutualisation des moyens, les outils de communication développés par la Ville d'Agde ont été adaptés au contexte local (écologique et socio-économique) du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne ».

- Les structures partenaires du projet (associations de plaisance, pêche, écoles de pêche, écoles de voile, capitaineries etc) ont été identifiées et une réflexion a été menée, sur le travail de communication à mener autour de cet outil.

-Cinq kits « ancre flottante » contenant une ancre flottante montée (ancre, bout, bouée) une plaquette de communication sur le site Natura 2000, un livret explicatif de la technique, une plaquette immergeable rappelant les principales informations ainsi qu'un questionnaire de retour d'expérience, ont été distribués mi-juillet aux 18 structures partenaires du projet. L'association Voile de Neptune a par ailleurs sensibilisé les magasins de vente d'accastillage locaux impliqués dans le réseau Echo-gestes à la technique de l'ancre flottante.

COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante

État d'avancement de l'action :

L'action a débuté en janvier 2014. 32 structures potentiellement partenaires ont été identifiées en février et les modalités de l'action finalisées en avril. La réalisation des outils de communication par différents prestataires a débuté en juin et s'est achevée en septembre. Les "kits ancre flottante" ont été distribués en juillet



Bilan des retours d'expérience

L'action a mis en évidence :



Le bilan est positif, l'ensemble des structures partenaires sont satisfaites du projet.

La majorité des usagers utilisent l'ancre flottante sur des bateaux de 6 à 8m, pour la pêche en dérive lente (pêche aux calamars, pageots, maquereaux) et pour la promenade ou la baignade. Tous trouvent la technique efficace dans des conditions de mer calme et la recommandent.

La plupart des acteurs souhaitent investir à leur tour dans une ancre flottante et apprécient les outils de communication mis à leur disposition (indispensable lorsque l'on ne connaît pas cet outil)

L'action a mis en évidence :



Le temps inhérent aux démarches administratives a été sous-estimé, ce qui a retardé le déploiement du projet. De nombreuses structures n'ont pas eu le temps de s'organiser avant le mois de septembre, pour prêter les kits à leurs adhérents.

La nécessité de réaliser une affiche à mettre à disposition des structures pour indiquer le prêt d'ancres flottantes, notamment pour les capitaineries.

Des améliorations à apporter : adaptation techniques et ajout de matériel

L'ancre flottante ne présente pas d'intérêt pour les voiliers. Les structures partenaires visées doivent donc être les associations/clubs de pêche de loisir, écoles de pêche et capitaineries.

Perspectives sur la façade

L'action « ancre flottante » a été retenue au plan d'action Econav (association pour l'éconavigation). L'objectif du projet est de déployer la technique à l'échelle de l'ensemble des aires marines protégées de Méditerranée, voire à l'échelle nationale en fonction des besoins et enjeux des AMP. Dans cette optique, les gestionnaires d'AMP intéressés par la technique ont été identifiés.

Perspectives sur le site

Sur le site Natura 2000, des actions de communication sur l'ancre flottante sont prévues pour 2015. L'idée est de sensibiliser les différents magasins d'accastillage et de faire connaître le dispositif lors des manifestations nautiques, journées de la nature etc. La généralisation des bonnes pratiques permettra en effet de diminuer l'impact des ancrages sur les habitats sensibles.



COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins : DONIA

Objectif de développement durable du DOCOB : ACT.3

Limitier les impacts des activités nautiques récréatives sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire

Partenaires :

Maître d'ouvrage : AAMP

Maîtres d'Œuvre : AAMP

Financiers : Andromède / AAMP



INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Coût prévisionnel total de l'action : non chiffré

Temps homme : 2 journées pleines pour l'animateur Natura 2000 sur 2014

Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant l'action	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000
Contexte	Le site Natura 2000 est un support pour la pratique de nombreuses activités marines récréatives, dont la diversité et la fréquentation tend à augmenter. Ces activités de surface et subaquatiques ciblent notamment des secteurs où la vulnérabilité des habitats est importante (ex. plateaux rocheux).
Menaces potentielles	Ancre ; macro-déchets ; dérangement (visuel - sonore) ; émission d'hydrocarbure et métaux lourds (antifouling) ; dégradation mécanique et/ou par contact ; piétinement ; remise en suspension des sédiments
Objectifs de l'action	Evitement des habitats sensibles par les activités marines récréatives concernées ; réduire l'impact des activités récréatives sur le site Natura 2000 ; sensibiliser, informer et transférer les connaissances aux acteurs.

ACTION NON REALISE SELON LE PROJET INITIAL LIFE POSIDONIA NON RETENU PAR L'EUROPE

Description de l'action :

En 2013, le bureau d'étude Andromède a développé en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'application DONIA. Cette application permet de visualiser en direct la nature des fonds marins présente sous le bateau et ainsi d'éviter d'ancrer sur les habitats sensibles, tels que les herbiers de posidonies ou les roches. Plusieurs versions de l'application existent et la version de base est gratuite (<http://www.donia.fr/>).

Aujourd'hui opérationnelle l'application peut-être étendue au travers d'un module dédié aux gestionnaires. Ce module doit être fonction des enjeux et des problématiques de l'AMP. Il permet d'obtenir des données sur la fréquentation des aires marines protégées (en terme d'embarcations) et sur l'importance socio-économique des activités marines récréatives. Le gestionnaire peut également y intégrer des informations à destination des plaisanciers, sur l'AMP

Méthode de mise en œuvre :

L'idée serait dans un premier temps, de déployer l'action sur un site pilote, puis dans un second temps, de l'appliquer aux autres AMP de Méditerranée. Les gestionnaires devront être formés au module « gestionnaire ».





COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins : DONIA

État d'avancement de l'action :

L'action n'a pas pu être portée en 2014 par le gestionnaire du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne ». Cependant l'application est actuellement opérationnelle et le bureau d'étude Andromède à l'origine de son développement, à enregistré plus de 2500 téléchargements.

Bilan des retours d'expérience

L'action a mis en évidence :



Pas de bilan disponible à ce jour

L'action a mis en évidence :



Pas de bilan disponible à ce jour.



Perspectives sur la façade

Une réflexion est en cours au sein de l'Agence des aires marines protégées, pour trouver un moyen d'exploiter et mettre en place le module gestionnaire sur l'ensemble des aires marines protégées. Le site Natura 2000 « Posidonies du Cap d'Agde » et l'aire marine protégée de Port Cros présentant des enjeux forts et précis seront propices à la maturation du module « gestionnaire ». Un déploiement sur les autres aires marines protégées est ensuite prévu.

Perspectives sur le site

Une fois stabilisé et adapté à chaque aire marine protégée, le module gestionnaire sera exploité sur le site Natura 2000.



COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins : ODYSSEA

Objectif de développement durable du DOCOB : ACT.3

Limitier les impacts des activités nautiques récréatives sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire

Partenaires :

Maître d'ouvrage : AAMP

Maîtres d'Œuvre : AAMP

Financiers : UVPLR/AAMP



INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Coût prévisionnel total de l'action : non chiffré

Temps homme : 1 journée pleine pour l'animateur Natura 2000 sur 2014

Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant l'action	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000
Contexte	Le site Natura 2000 est un support de pratique pour de nombreuses activités marines récréatives, dont la diversité et la fréquentation tend à augmenter. Ces activités de surface et subaquatiques ciblent notamment des secteurs où la vulnérabilité des habitats est importante (ex. plateaux rocheux).
Menaces potentielles	Ancreage ; macro-déchets ; dérangement (visuel - sonore) ; émission d'hydrocarbure et métaux lourds (antifouling) ; dégradation mécanique et/ou par contact ; piétinement ; remise en suspension des sédiments
Objectifs de l'action	Evitement des habitats sensibles par les activités marines récréatives concernées ; réduire l'impact des activités récréatives sur le site Natura 2000 ; sensibiliser, informer et transférer les connaissances aux acteurs.

Description de l'action :

Le développement d'interfaces numériques (sites internet, applications smartphone etc) permettant d'apporter des informations sur les aires marines protégées, de visualiser les périmètres des AMP et la nature des fonds marins (cartes) est aujourd'hui en vogue.

Le projet ODYSSEA semble être une opportunité pour disposer d'un outil de mise à disposition d'informations environnementales et de valorisation des activités touristiques du territoire. L'un de ses axes consiste à développer une interface numérique (site internet) proposant des itinéraires « bleus et verts » autour notamment des activités nautiques de Méditerranée. L'objectif est de favoriser le cabotage, la navigation le long de la Côte du Golfe du Lion et des voies navigables. Cet outil est utilisable sur tablette ou smartphone équipé d'un GPS.

Ce projet soutenu par l'Union Européenne est porté à l'échelle nationale par la Fédération Française des Ports de Plaisance et localement par l'Union des Villes Portuaires du Languedoc-Roussillon (<http://www.uvplr.com/>).

Méthode de mise en œuvre :

Le site internet disposera d'une interface cartographique avec la représentation des AMP et la nature des fonds. Il sera proposé des prestations (sportives, culturelles, gastronomiques, etc) disponibles dans les communes. Pour les sports nautiques, des itinéraires de moindre impact pourront être définis avec les gestionnaires, avec la diffusion d'informations relative à l'aire marine.



COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION



Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins : ODYSSEA

État d'avancement de l'action :

Courant 2014, l'Union des Villes Portuaires du Languedoc-Roussillon a proposé son projet à l'Agence des aires marines protégées et a fait part de son souhait d'un partenariat entre les deux structures.

Bilan des retours d'expérience

L'action a mis en évidence :



Pas de bilan disponible à ce jour

L'action a mis en évidence :



Pas de bilan disponible à ce jour.

Une innovation qui fera date : La première plateforme et son atlas numérique d'un nouveau guide maritime, fluvial et côtier.



Perspectives sur la façade

Une expérimentation doit être menée par le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et la Réserve Naturelle de Cerbère Banyuls. Les résultats montreront les possibilités d'un déploiement à l'échelle des autres aires marines protégées dont le site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne ». La région Languedoc-Roussillon est pilote sur le projet ODYSSEA au travers de 4 ports : Saint Cyprien présent dans le périmètre du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Gruissan, Palavas les flots et Agde présents dans le périmètre de sites Natura 2000. Des escales culture/nature/Nautiques/arts de vivre et saveur y sont aujourd'hui proposées.

Perspectives sur le site

Une fois « mûré » le projet sera mis en œuvre sur le site.

GOVERNANCE & CONCERTATION



Maintenir une dynamique de concertation : un objectif central !

Outre la mise en place d'actions opérationnelles, la structure animatrice, doit également pérenniser la dynamique d'échange et de concertation établie lors de l'élaboration du DOCOB, entre les usagers et le gestionnaire. L'objectif de ces temps d'échange et d'écoute est d'amorcer avec les acteurs les actions à proposer dans les années à venir et favoriser leur rôle de sentinelle; de participer à d'autres instances de gestion pour intégrer le site Natura 2000 aux autres démarches du territoire, sensibiliser différents publics à la démarche Natura 2000 etc. En 2014, diverses actions d'animation ont permis de maintenir un bon niveau de gouvernance du site Natura 2000 :



- Planification de l'animation 2015 (actions, communication, échéanciers, etc.) ;
- Préparation du deuxième COPIL d'animation du site Natura 2000 ;
- Participation à divers organes de concertation (ex. COPILs, Comité technique d'écriture du SAGE de Thau etc) ;
- Participation à différentes rencontres (Nettoyage du port de la Grande-Motte, et de l'étang d'Ingril, Escale à Sète, Salon nautique de Port Camargue) ;
- Organisation de journées de formation à Natura 2000 (formation glisse, cours aux BPJEPS motonautisme)
- Alimentation régulière du site internet Réseau Languedoc Mer ;
- Information régulière des différents médias locaux et régionaux ;
- Participation à des interview radios (France bleu et RCF) ;
- Participation à des rencontres avec les services de l'État (PDESI, CIMEL etc);
- Disponibilité de l'animateur sur toutes demandes d'informations relatives à la démarche Natura 2000 en mer ;

INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Temps animateur

Temps homme :

21 journées pleines pour l'animateur
Natura 2000 sur 2014



Les sites Natura 2000 en mer
du Languedoc-Roussillon

PLUS D'INFORMATION SUR
<http://reseau-languedocmer.n2000.fr>



web

APPUI AUX ACTEURS LOCAUX



LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON MER PYRENEES
TROPHEE REGIONAL EN INDIVIDUEL 2010

1000000



Permettre l'évolution des comportements par l'appui technique Natura 2000

Cette thématique de gestion complète le travail de concertation et de gouvernance de la structure animatrice, en favorisant les liens entre divers acteurs aux ambitions souvent différentes (organismes des manifestations, services de l'État, gestionnaires d'espaces naturels etc.). La disponibilité et le travail de l'animateur permet alors à travers une meilleure communication, une prise de conscience et une compréhension des besoins, enjeux et contraintes de chacun. L'idée centrale est en amont d'une manifestation organisée sur le site Natura 2000, d'assurer en lien étroit avec les porteurs du projet une veille à la bonne prise en compte des aspects environnementaux (ex. diffusion d'informations sur les enjeux du site Natura 2000, balisage et ancrage, tri des déchets, gestion du bruit, ramassage des déchets après la manifestation, briefing des participants, etc.), afin de prévenir les dommages potentiels.

A ce titre l'animateur a été mobilisé sur 7 dossiers traitant différents types de manifestations :

- Base nautique (Jet-ski, engins tractés etc.) ;
- Compétition de pêche de loisir (embarquée et pêche sous-marine) ;
- Archéologie ;



Enfin, l'animateur a également apporté un appui technique informel à divers services de l'État sur des projets d'aménagement et de gestion du littoral.

INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Temps animateur

Temps homme :

3 journées pleines pour l'animateur Natura 2000 sur 2014



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MER ET DE LA PÊCHE

FORMULAIRE SIMPLIFIÉ D'ÉVALUATION
DES INCIDENCES NATURA 2000
POUR LES MANIFESTATIONS NAUTIQUES



Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?
Il s'agit d'un site d'intérêt majeur pour sa biodiversité, qui a été identifié au niveau européen pour le réseau des habitats naturels et des espèces végétales et animales qui y sont, à l'exception des sites classés au réseau Natura 2000.

Qui remplit ce formulaire ?
Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose. Il doit être déposé au service de l'évaluation des incidences Natura 2000 (page 300) de son office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il obtient l'absence d'incidences ou leur caractère négligeable.

À quel stade le formulaire ?
Il permet de répondre à la question suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un habitat naturel ou une espèce végétale ou animale Natura 2000 ? C'est une analyse succincte du projet et des enjeux afin d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence. Attention ! si tel n'est pas le cas, et qu'une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

À quel stade déposer ?
Ce formulaire dûment renseigné est à porter à la déclaration de manifestation nautique et à déposer au moins deux mois avant le date de la manifestation nautique à la DDTM/DP (Direction Départementale des Territoires et de la Mer/Département Mer et littoral) du département où se déroule cette manifestation.

Coordonnées de service départemental qui traite le dossier

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
2010 01

Département de la mer et de la pêche
Service DDM - Affaires Nautiques

4, rue Hoche
34100 SÈTE

Attention : ce formulaire n'est qu'un document visant à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation des incidences Natura 2000 de la manifestation nautique qu'il



A NOTER : L'animateur a formé 30 futurs moniteurs motonautisme aux enjeux Natura 2000 et à l'Évaluation d'incidences Natura 2000 dans le cadre d'une semaine de formation « Environnement » du BPJEP Motonautisme (Sète).



RESEAUX & GESTION INTER-SITES



Partager, échanger, transmettre, capitaliser !

Les réseaux de gestionnaires marins, lagunaires ou terrestres, locaux, régionaux ou nationaux sont une source d'échange d'expérience et de savoir-faire indispensable pour la réussite de l'animation du DOCOB d'un site Natura 2000. Ces moments d'échange permettent aux gestionnaires de partager leurs expériences, leurs difficultés, de pouvoir également articuler, mutualiser et mettre en commun les différents modes de gestion pratiqués.

A ce titre, l'animateur Natura 2000 a participé à différents réseaux, journées d'échanges, forum :

INDICATEURS DE MOYENS

Financement :

Temps animateur

Temps homme :

8 journées pleines pour l'animateur Natura 2000 sur 2014



- Deux journées d'échanges des gestionnaires d'Aires marines protégées du Languedoc-Roussillon (Balaruc-les-Bains et Arles) ;
- Forum national des aires marines protégées (Oléron) ;
- Participation à diverses études, questionnaires du Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées méditerranéens (MEDPAN) ;
- Séminaire sur la connectivité du milieu marin (Sète) ;
- Réunion de restitution des ateliers PACOMM (Programme d'acquisition et de connaissance sur les oiseaux et mammifères marins (Paris)
- Travail de gestion inter-sites : articulation des DOCOBs Posidonies de la côte palavasienne, Cours inférieur de l'Aude, Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien ;
- Etc.





GESTION ADMINISTRATIVE & FINANCIERE



Coût de l'animation 2014

L'animation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne comprend deux lignes financières complémentaires :

- Le **coût de l'animation du DOCOB** = 0,15 ETP pour animer le DOCOB et amorcer les actions futures
➡ 29 006 €
- Le **coût des actions opérationnelles** = financement des 2 actions du DOCOB en 2014 - *validé en COPIL le 28/01/2014 (cf. tableau p.24)*
➡ 20 917,12 €

Total coût animation = 49 923, 12 €

Répartition du coût de l'animation 2014

Coût de l'animation du DOCOB

Agence des aires marines protégées

29 006 €

Coût des actions opérationnelles

Agence des aires marines protégées

14 001,54 €

Conseil général 34 (financement des ancres flottantes)

6 915,58 €



GESTION ADMINISTRATIVE

&

FINANCIERE



Le tableau ci-dessous résume le budget des actions opérationnelles prévues pour l'année 2014 :

Budget prévisionnel des actions opérationnelles à engager en 2014 (sous réserve de validation par le COPIL)

Orientation N°1 – Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB)

N°	Objectif de développement durable	N°	Mesure de gestion	N°	Action	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre (prestataire de service)	Estimation du coût de l'action (TTC)	Temps consacré (jours)
HAB.1	HAB.1 Améliorer la connaissance et la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	HAB.1.3	Améliorer la connaissance des substrats meubles	HAB.1.2.A	Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats meubles (habitats 1110-5-6-7)	AAMP	A définir	2700 + (30 000 à prévoir pour suivi)	4

Orientation N°2 – Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT)

ACT.3	Limiter les impacts des activités nautiques récréatives sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire / Limiter les impacts sur les habitats sensibles, liés aux dégradations mécaniques (ancrages, engins de pêche etc.), ou par contact des fonds	ACT.3.2	Pêche loisir, plongée sous-marine, plaisance et motonautisme: Informer et sensibiliser les pratiquants d'activités nautiques récréatives	ACT.3.2.A	Elaborer un outil "terrain" de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs loisir, plongeurs sous-marin	Andromède Océnanologie	Andromède Océnanologie	12 000 (sur 5 ans) soit 2 400 / an Non utilisé	2
				ACT.3.2.B	Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante	AAMP	AAMP	18 217, 12€	14
Coût total 2014 (coût approximatif)								20 917,12	18

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des actions d'animation effectuées durant l'année 2014 :

Temps animation engagé en 2013																							
Objectif de développement durable	N°	Mesure de gestion	R#	Action	Temps consacré (en jours)	Prestation de l'animateur / questionnaire				Documents à fournir	Echancier de réalisation												Temps consacré / animation
						Travailler	Savoir	Connaître	Régional		Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Orientation N°1 – Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB)														6									
Améliorer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	HAB.1.1	Améliorer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	HAB.1.1.A	Favoriser la recherche sur cette thématique et veille active sur les projets en cours	2		X			Veille et compte-rendus des réunions													
	HAB.1.2	Améliorer la connaissance des habitats sensibles	HAB.1.2.A	Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats sensibles (habitats 1120 5-6-7)	4	X	X	X		Compte-rendus des réunions, documents d'avancement, cahier des charges													
Orientation N°2 – Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT)														18									
Limiter l'impact des engins de pêche sur les habitats sensibles et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.2.1	Connaître et évaluer l'incidence des petits métiers sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.2.1.A	Appliquer la méthodologie développée dans le cadre de l'évaluation des incidences de la pêche professionnelle sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	2		X			Phase préparatoire de l'action : compte-rendus de réunion, documents d'avancement													
	ACT.2.3	Limiter la pression de pêche sur les habitats sensibles	ACT.2.3.A	Diffuser aux professionnels une cartographie des biozones et des habitats, indiquant les zones sensibles ou éviter tout ancrage, rattaché, dégradant les habitats	2	X		X		Phase préparatoire de l'action : compte-rendus de réunion, documents d'avancement (Projet DONIA)													
			ACT.2.3.B	Favoriser la réparation des engins de pêche perdus	2	X		X		Phase préparatoire de l'action inter-acteurs : compte-rendus de réunion, documents d'avancement													
ACT.3.2	Pêche loisir, plongée sous-marine, plaisance et motorisation: Informer et sensibiliser les pratiquants d'activités nautiques récréatives	ACT.3.2.A	Elaborer un outil "terrain" de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs loisir, plongeurs sous-marin	3	X		X		Phase préparatoire de l'action : compte-rendus de réunion, documents d'avancement (Projet DONIA)														
		ACT.3.2.B	Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante	4	X	X	X		Phase préparatoire de l'action : compte-rendus de réunion, documents d'avancement, suivi de l'action site Natura 2000, Forêtiers de Cap d'Agde														
Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux et objectifs de	ACT.8.1	Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000	ACT.8.1.B	Participer et intervenir auprès des acteurs lors de réunions d'information et de sensibilisation sur la démarche et le site Natura 2000	5				X	Intervention de l'animateur, diaporama													
Orientation N°3 – Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ATM)														12									
Améliorer et suivre la qualité des eaux littorales	ATM.1.2	Suivre les programmes et études traitant des thématiques d'aménagement et de travaux d'entretien sur le littoral	ATM.1.2.A	Veille active et retour d'expérience des études et programmes en cours abordant ces thématiques	2		X			Veille et compte-rendus des réunions													
	ATM.2.1	Suivre l'impact des rejets en mer	ATM.2.1.A	Veille active des suivis réglementaires	1		X			Veille et compte-rendus des réunions													
			ATM.2.1.B	Intégrer les commissions de suivi et veiller la prise en compte des objectifs de site Natura 2000	2	X	X			Veille et compte-rendus des réunions													
	ATM.2.2	Suivre les apports des cinq bassins versants et inscrire le site Natura 2000 dans une dynamique collaborative avec les structures de gestion de la qualité de l'eau	ATM.2.2.A	Veille active et transfert d'expérience entre acteurs sur les suivis et les résultats des études et des programmes relatifs à la qualité de l'eau des cinq bassins versants et de la masse d'eau littoral	2		X			Veille et compte-rendus des réunions													
ATM.2.4	Suivre les paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux littorales	ACT.2.4.B	Veille active des résultats des réseaux de suivi et des études ou programmes menés sur cette thématique	2	X	X			Veille et compte-rendus des réunions														
Améliorer les connaissances des usages et activités socio-économiques présentes sur le site Natura 2000 et identifier les pressions exercées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.6.1	Suivre la fréquentation et l'évolution des usages et activités marines et identifier les pressions exercées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	ACT.6.1.C	Suivre l'évolution des pratiques des activités nautiques existantes sur les zones sensibles - projet NAGURSE	3	X	X	X		Compte-rendus de réunion, documents d'avancement													
Animation DCOCB														17									
Animer, mettre à jour, évaluer et réviser le DCOCB	ANI.1.1	Animer la mise en œuvre du DCOCB		Coordonner et accompagner la mise en œuvre des actions du DCOCB au regard des priorités définies et des opportunités			X	X	X														
	ANI.1.2	Mettre à jour, évaluer et réviser le DCOCB		Organiser une réunion annuelle auprès des acteurs pour faire le bilan de l'année passée et anticiper les actions à venir = COPIL (point sur les actions N-1, les actions N+1)	3	X		X	X	COPIL, diaporama, compte-rendus													
Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et des actions entreprises dans le cadre de	COM.1.1	Promouvoir l'information et la mise à jour régulière d'un site internet		Publier et diffuser régulièrement sur le site internet, des informations et des documents relatifs à la vie du site Natura 2000	4				X	Site internet - actualité													
Faciliter la communication entre les acteurs du site Natura 2000	COM.1.1	Utiliser l'espace proposé par Natura 2000 comme une plate-forme de concertation		Favoriser et privilégier cet espace de dialogue et d'échanges entre les acteurs à travers les groupes de travail	1				X	Compte-rendus de réunion													
	COM.1.2	Partager et valoriser les résultats des études et suivis auprès des usagers et du grand public		Initier des rencontres, conférences, soirées débats avec le grand public	3	X		X	X	Diaporamas, outils													
Permettre l'évolution des comportements par la généralisation des bonnes pratiques : diffusion, adhésion et évaluation de la Charte Natura 2000	COM.2.1	Mettre en œuvre une stratégie de communication et de valorisation autour de la Charte collective (multi-usages) Natura 2000		Engager un travail d'adhésion auprès des acteurs sur la Charte collective du site Natura 2000	3	X		X	X	Réunions, manifestation, évolution du nombre de signataires													
Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000	COM.3.1	Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000		Intégrer la démarche et le site Natura 2000 au paysage local, à travers l'information régulière des différents médias locaux et régionaux (presse générale ou spécialisée)	1				X	Articles, photos, communiqué de presse													
NOMBRE TOTAL DE JOURNEES D'ANIMATION					53																		

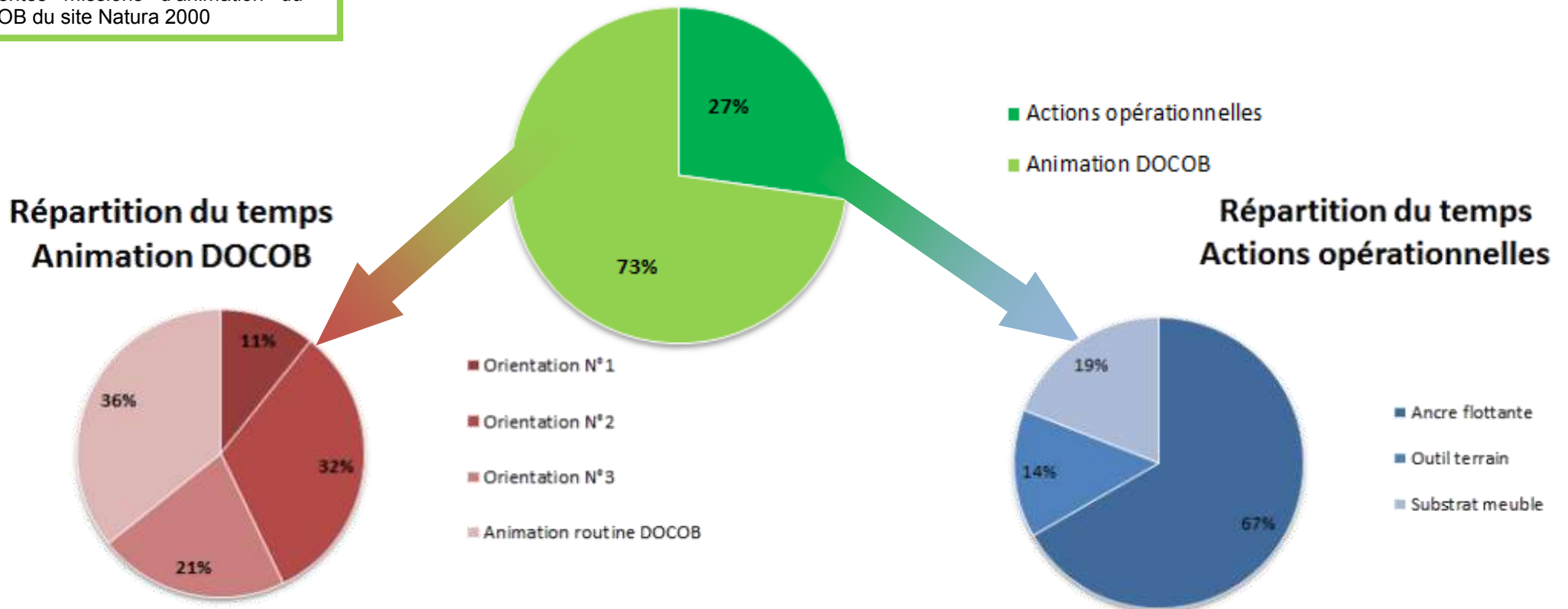
GESTION ADMINISTRATIVE & FINANCIERE



Répartition du temps animation 2014

Ce schéma illustre la répartition du temps de travail de l'animateur sur les différentes missions d'animation du DOCOB du site Natura 2000

Répartition du temps Animation et actions opérationnelles 2014



A noter : le temps de travail sur les orientations correspond aux phases préparatoires pour la mise en œuvre d'actions 2014 et 2015.

Orientation N°1 : Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution.

Orientation N°2 : Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Orientation N°3 : Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000



ANIMATION PREVISIONNELLE 2014 - 2015



Ce qui se dessine en 2015

ACTIONS OPERATIONNELLES

HAB.1.2.A Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats meubles (2ème phase de l'action).

Objectif : Améliorer la connaissance sur les substrats meubles, déterminer leur état de conservation, fonctionnalité écologique et mettre à jour la cartographie de ces habitats

HAB.3.1.A Mettre en œuvre un suivi des Herbiers à posidonies

Objectif : Pérenniser la série de données de l'état de conservation des herbiers du site, confirmer la stabilité/progression/régression des herbiers, améliorer les connaissances par la datation de l'herbier

ACT.6.1.C Suivre l'évolution des pratiques des usages et des activités nautiques notamment sur les zones sensibles

Objectif : Accompagner les acteurs dans la plongée dans, le diagnostic de leur pratique pour, le suivi des projets en cours (cantonnement de pêche, aménagements de sites de baptêmes) dans l'optique d'une gestion harmonieuse des usages.

COM.1.1. Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000

Objectif : à partir de la stratégie de communication définie par l'Agence des aires marines protégées à l'échelle nationale, identifier les outils nécessaires à la mise en place d'un plan de communication et d'actions de sensibilisation, utiles au site et duplicables à l'échelle de la façade. Phase test sur les saisons 2015 et 2016.

ACTIONS D'ANIMATION

En complément des actions de routine liées à la mise en œuvre du DOCOB (ex. coordonner la mise en œuvre du DOCOB, assurer le suivi et la programmation des actions opérationnelles, ajuster la programmation financière, etc.) . En 2014, l'animateur sera sollicité sur divers événements de communication, sensibilisation et de formation :

Participation et animation à l'opération « Initiative Océane » du Grand Travers (1 journée)

Participation et animation à l'opération « Journée de la mer » (1 journée)

Formation de Formateur à Natura 2000 / Évaluation incidences au BPJEP Motonautisme (1,5 journée)

Formation « Pêcheurs - Tortues » en partenariat avec le CESTMed et le CRPMEM LR (1/2 journée)

Participation et animation de l'Aucèle (2 journées : Carnon/La grande motte)

Participation et animation à la Fête de la Nature (1 journée)

Participation et animation au Master pêche Carnon (1/2 journée)

Participation et animation aux journées du patrimoine (1/2 journée)

A NOTER : pour l'animation 2015 du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, le temps dont dispose l'animateur correspond à 0,15 Équivalent Temps Plein soit environ 32 jours. A ce titre, une logique de cohérence et de mutualisation des moyens (humains, financiers, méthodologiques, etc.) devra être privilégiée avec les autres sites Natura 2000 marins et mixtes sous gestion de l'AAMP (*travail inter-sites*).

LES PROJETS & TRAVAUX SUR LE SITE 2014 - 2015



Les projets sur le site

Rechargement en sables des plages de Frontignan

Thau agglo a lancé un projet pour protéger les habitations, les équipements de première ligne, la route et la piste cyclable et sauvegarder la plage, le cordon dunaire et le trait de côte, sur les 8 km du lido de Frontignan, allant du port de pêche à l'ouest jusqu'au secteur des Aresquiers à l'est.

Le principe général du projet est une intervention modérée pour restaurer les ouvrages existants tels les épis, un rechargement ponctuel en sable ou en galets, une restauration du cordon d'arrière-plage aux Aresquiers.

La première tranche du programme de travaux a démarré le 13 octobre 2014. Elle concerne le secteur urbanisé (du port à la « dent creuse »). Les travaux prévus sont les suivants :

- Restauration des 5 épis sur le secteur Est du port de pêche
- Allongement de l'épi Est de la Dent creuse et rechargement en sable de 66 000 m³
- Rechargement en galets et sable sur le secteur des Aresquiers , raccourcissement de 3 épis et création de 3 nouveaux ouvrages dans le secteur non protégé, cordon dunaire en galets.

Pour le secteur naturel des Aresquiers, il est prévu la restauration d'épis dégradés, l'apport de sable et la consolidation du cordon dunaire

Le rechargement total prévu pour le projet est de 200 000m³, ce chiffre pourra être revu à la baisse en fonction de l'actualisation de la bathymétrie.

Agrandissement du port de Sète et travaux d'entretiens portuaires

Le projet consiste à construire et aménager un nouveau quai, le quai H, de 467 m de long et de 80m de large en avant de la berge actuelle destiné à recevoir les outillages portuaires nécessaires au transbordement des marchandises et matériaux. Il permettra d'accueillir des bateaux porte-conteneurs de 260 m de long et divers trafics en tant que quai public de la Région Languedoc-Roussillon.

- Une opération de terrassement d'environ 415 000 m³ de matériaux sera nécessaire.
- Le dragage total d'un volume de sédiments estimé entre 307 000 m³ et 467 000 m³ se décompose en 131 000 m³ de vase extrait et clapé en mer sur une zone parfaitement délimitée, et entre 189 000 et 349 000 m³ de produit sableux remis en remblai pour constituer le terre-plein du quai.
- Les travaux annuels d'entretiens du port représentent 20 000 m³ de sédiments clapés

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU LIDO DE FRONTIGNAN

UNE RICHESSE NATURELLE FORTEMENT EXPOSÉE

Fort de l'engagement innovant réalisé au Site de Sète à Montpellier, Thau agglo a lancé une série d'études visant à définir les modalités d'intervention sur les 8 km du lido de Frontignan, allant du port de pêche à l'ouest jusqu'au secteur des Aresquiers à l'est.

UNE PROTECTION INDISPENSABLE

Les conséquences d'une érosion progressive sont considérables et long terme, le projet vise donc à :

- protéger les habitations et équipements de première ligne
- préserver la D60 et la piste cyclable, indispensables à la circulation dans le quartier
- sauvegarder la plage, le cordon dunaire et le trait de côte

Thau agglo s'engage dans la protection de ses lidos

Sète, un nouveau terminal à conteneurs

43°24'N/3°44'E

en méditerranée

Le port de Sète est le deuxième port méditerranéen français en termes de trafic de conteneurs. Le projet de terminal à conteneurs de 467 mètres de long et de 80 mètres de large est destiné à accueillir des porte-conteneurs de 260 mètres de long et divers trafics en tant que quai public de la Région Languedoc-Roussillon.

Le projet de terminal à conteneurs de 467 mètres de long et de 80 mètres de large est destiné à accueillir des porte-conteneurs de 260 mètres de long et divers trafics en tant que quai public de la Région Languedoc-Roussillon.

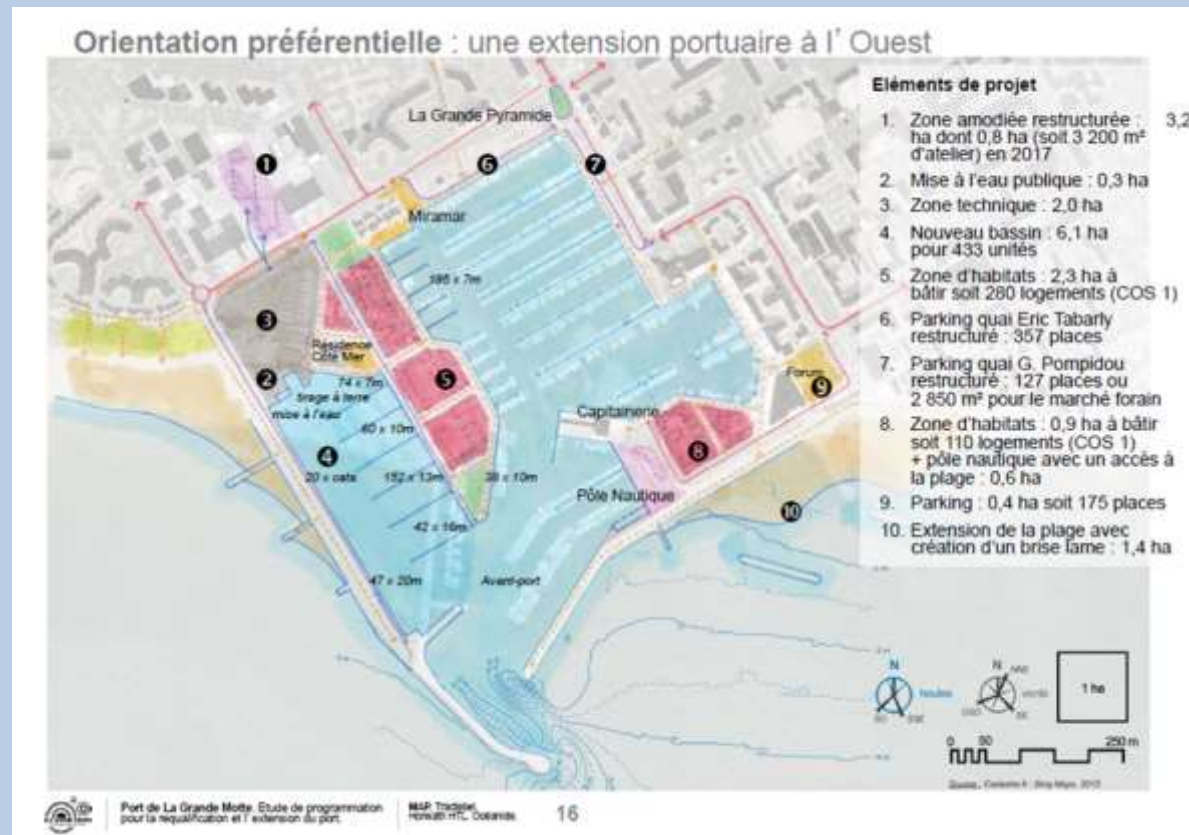
LES PROJETS & TRAVAUX SUR LE SITE 2014 - 2015

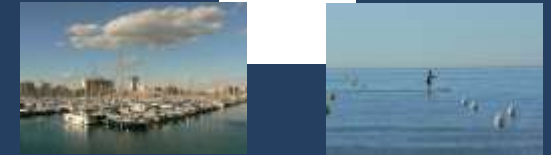
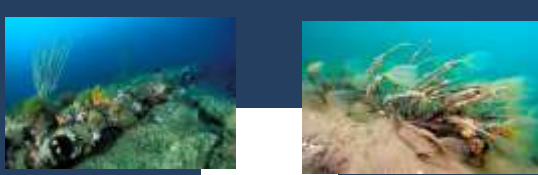
Les projets sur le site

Requalification du port de la Grande-Motte

Le projet a pour but de requalifier les espaces urbains autour du port afin de mettre en lien la ville et le port, structurer la desserte piétonne, compléter le tissu urbain de la ville, raccrocher à la dynamique urbaine les équipements et événements nautiques et renforcer l'attractivité économique du port et de la ville.

2 orientations d'extension ont été présentées et l'orientation B a été retenue. L'approche contenue permet une réelle capacité de mise en œuvre par la réalisation terrestre d'une grande partie des ouvrages, la faible longueur de quai à créer et la dissociation possible du temps de réalisation des aménagements terrestres et maritimes





Midi Libre

Articles parus en Février et Mai 2014 dans Midi Libre.

La vie s'organise autour des récifs artificiels de la baie d'Aigues-Mortes

JEAN NOTÉ
27.02.2014, 18 h 01 | Mis à jour le 27.02.2014, 18 h 00



Plongés en 1999 et en 2006, ces récifs artificiels doivent favoriser la diversité biologique des fonds marins.

Au terme d'un long parcours du combattant, le projet d'immersion de récifs artificiels dans la baie d'Aigues-Mortes devient une réalité. Ils sont plongés en 1999 et en 2006, à une profondeur de 15 à 20 mètres, entre 1,5 et 2 miles des côtes du Grau-du-Roi, de La Grande-Motte, de Carmon et de Palavas-les-Flots.

Soutien à la petite pêche côtière

Cette action, portée par le Syndicat mixte pour le développement de la pêche et la protection des zones marines dans le Golfe d'Aigues-Mortes, doit permettre de soutenir la petite pêche côtière, pour conserver l'activité et les emplois, mais aussi favoriser la diversité biologique des fonds marins.

L'heure du bilan

Quinze ans après la pose des premières buses, cuées babies, puis des récifs "pyramide" et des paniers "acier", aucun bilan n'avait été effectué. C'est désormais chose faite. En effet, le syndicat, présidé par Hervé Sarguelli, s'est attaché les services de l'agence Créocéan et de Sirena pour disposer d'un document de travail fiable.

Questions

Il répond à différentes questions : Comment mûrissent et vieillissent les récifs ? Quels sont leurs habitants ? Quel est le rayon d'influence des amas chaotiques ? Quel est le ressenti des professionnels de la pêche ? Les professionnels interrogés témoignent tous de l'intérêt des récifs artificiels pour le maintien d'une activité productive.

6 réactions

Ils sont d'ores et déjà prêts à des réflexions sur les modes de gestion mais également sur de nouvelles phases d'immersion, tout en effectuant une préconisation autour des types de modules et de l'organisation générale de l'aménagement", expliquent Créocéan et Sirena dans leur bilan.

Vers une nouvelle phase d'immersion ?

En effet, aujourd'hui, le syndicat doit se positionner sur le futur. Doit-il ou pas envisager une nouvelle phase d'immersion de récifs artificiels ? "Nous avons commencé une phase de réflexion avec nos partenaires. Cela n'est pas simple car depuis 2006 les prix ont doublé, les subventions sont plus délicates à obtenir et la réglementation est plus sévère. Nous avons toutefois l'ambition d'immerger de nouveaux modules. Nous les souhaiterions plus importants en hauteur et en volume. Nous avons des idées car nous nous sommes aperçus qu'au fil du temps, les récifs sont bien habités", explique le président Hervé Sarguelli.

L'important serait sans aucun doute de bien choisir la zone d'immersion. Elle devrait éviter la zone du fond du Golfe trop envasée, privilégier les zones comprises entre 18 et 22 m de profondeur. La zone "idéale" se situerait au large des concessions existantes, en face de Palavas-les-Flots et de Maguelone.

DIX ESPÈCES MENACÉES

10 espèces recensées Entre 2000 et 2002, 42 espèces de poissons ont été recensées à raison de deux plongées par an, pendant six ans sur huit récifs amas chaotiques. En 2013, seulement dix espèces ont été dénombrées mais une seule plongée a été réalisée sur trois amas et trois récifs, implantés en 2006.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DES ESPÈCES SUR LES RÊCIFS

Selon une moyenne des avis des professionnels, on peut constater une grande diversité des espèces pêchées sur les récifs. Des espèces cibles sont très présentes : bogu, capelan, congre, borabo (pageot acarné), marbré commun, pageot commun. D'autres espèces cibles sont dites à présence variable : dorade royale, sar commun, sar à tête noire, mostelle, loup-bar, petite rascasse rouge et rouget barbet.

Nettoyage de printemps au port des pauvres

Association | Cinquante adhérents et amis ont débarrassé les rives de l'étang de leurs débris.



Un petit port associatif façon carte postale où les adhérents cultivent la convivialité.

Is le bichonnet leur petit port carte postale et leur étang d'Ingril, « sacré pour nous », dira George Roustan. Le président des pêcheurs plaisanciers du port des pauvres avait réuni ses troupes hier matin pour un nettoyage des berges de l'étang d'Ingril sud au bord duquel sont amarrés leurs 72 bateaux. Au total, une cinquantaine de personnes ont ramassé palettes, pneus, tuyaux, pièces détachées diverses et même une machine à laver que deux camions municipaux ont emportés vers la déchetterie. Une barque est partie inspecter les herbiers de zostère marine - « en parfaite santé » - et les pinna nobilix (grandes nacres) que l'on trouve dessous, deux espèces protégées. Sans se prétendre écologues, ces pêcheurs plaisanciers ont à cœur de protéger leur étang - « on ne ramasse rien. On pêche juste le loup et la daurade ».

Cet été, l'association participera à l'opération "ancres flottantes" organisée par l'Agenc-

ce des Aires marines protégées sur les fonds marins Natura 2000 "Posidonies de la côte palavasienne". Sa correspondante locale, Mathilde Labbé, était d'ailleurs présente hier matin et prenait avec attention des nouvelles données par les pêcheurs et plongeurs d'Aresquiers subaquatique : des hippocampes - « de plus en plus nombreux dans l'étang », des nacres - « assez rares car bricoonnées » -, du retour des langoustes, homards et cigales - « à foison » dans la mer. L'association recevra donc, pour cette opération, cinq ancres flottantes, une technique de dérive lente qui évite l'arrachage des herbiers de posidonies par les ancres. Avant cela, l'association a prévu de grands travaux, fin juin, pour retaper les vieux pontons de son pittoresque port associatif où les vacanciers viennent se promener et casser la croûte. Et puis, fin juillet, elle sera fidèle au rendez-vous de la fête de la mer.

L.L.

REVUE DE PRESSE



Article paru en juin 2014 dans le bulletin d'information municipale de La Grande-Motte.

Article paru en avril 2014 sur le site internet des nautiques de Port-Camargue.

La Grande Motte
LA VILLE EN LIGNE

MON QUOTIDIEN MA MAIRIE NOS AVENIR MA VILLE

Une journée d'action citoyenne efficace

Publié le 07 juin 2014
Catégorie(s) : Environnement

Les années passent et ne se ressemblent pas ! Après avoir connu les grandes pluies l'année dernière, c'est sous un soleil de plomb que se sera déroulée la journée de nettoyage du port, organisée par la Ville, samedi 7 juin dernier.

Environ 60 personnes, venant d'associations et autres, sont venues participer à cette opération de nettoyage des berges du port de La Grande Motte ainsi que de celles de l'étang du Ponant, et de nombreux bras ont assisté les plongeurs de la Palanquée qui, comme chaque année, passent deux jours dans le fond du port pour récupérer les divers objets qui n'y ont pas leur place.

Cette année c'est une benne de 30m³ qui a été remplie à près d'un tiers. Plus de 120 sacs de 150 L ont été recueillis par les bénévoles, 2 vélos, 2 caddys de super marché, 1 table, 25 pneus, 1 compresseur de plongée autonome, des chaînes de mouillage, cordages, lunettes, ... Malgré tout, le bilan est plutôt positif dans le sens où, chaque année, de moins en moins de grosses pièces insolites sont retrouvées au fond de l'eau. Cependant, le nombre de déchets ramassés des digues du port et des berges du Ponant ne décroissant, quant à eux, malheureusement pas...

Cette journée était aussi l'occasion de rassembler les partenaires du Port avec qui la Ville collabore tout au long de l'année, sur le quai d'honneur : les associations environnementales Natura 2000, Voie de Neptune, l'AGME ainsi que les associations grand-mottoises l'ADPGM, La Palanquée, le SCPRM34, Les Loups de mer, les amis riverains du ponton, le Wake Park Cable du ponton, l'office de tourisme.

EN CHIFFRE :

- Plus de 50 inscrits pour le nettoyage du Port
- Environ 7 personnes pour le ponton
- 3 Palanquées pour le repérage et la récupération (6 plongeurs)
- Plus de 80 personnes au lunch (Entre Terre et Mer)

EN CHIFFRE :

- Plus de 30 inscrits pour le nettoyage du port
- Environ 7 personnes pour le ponton
- 3 Palanquées pour le repérage et la récupération (6 plongeurs)
- Plus de 80 personnes au lunch (Entre Terre et Mer)

LES OBJETS RECUEILLIS : 1 benne de 30 m³, 120 sacs poubelle de 150 L, 2 vélos, 25 pneus, 1 table, 2 caddys, des bouteilles, lunettes, seaux, cordages, chaînes de mouillage, 2 cônes routiers, 1 poste radio auto / décodeur TNT, compresseur de plongé autonome, divers accessoires (barnes métalliques, tubes, ...)

Les Nautiques de PORT-CAMARQUE

LE SALON ANNONCES BATEAUX LES EXPOSANTS ACTUALITES CONTACT

CATEGORIES ANIMATIONS

Toutes les animations

Animations les 4 jours (24)

Trans'Emploi - Horizon Nautisme (2)

Jeu concours (1)

A découvrir (1)

LE SALON NAUTIQUE

Plan de la manifestation

LISTES DES ANIMATIONS DU SALON NAUTIQUE DE PORT-CAMARQUE (30)

Vous trouverez dans ces pages, toutes les animations proposées au salon nautique.

1 2 3 4 5 6

LES NAUTIQUES SALON DU BATEAU D'OCCASION

A LA DÉCOUVERTE DES FONDS MARINS

Mathilde Labé représentera l'association Natura 2000 du samedi 19 au lundi 21 avril sur les salons du bateau Les Nautiques de Port Camargue.

Au programme :

- Une expo découverte des fonds marins de l'aire marine protégée appelé "site Natura 2000 Posidonie de la côte palavasienne"
- et la présentation de la technique de l'ancre flottante (dérive lente qui permet de sécuriser le navire par gros temps et de supprimer l'impact engendré par l'ancrage) Plus de

[Lire la suite](#)

ENVIRONNEMENT - EXPOSITION ET CONFÉRENCES

SAMEDI et DIMANCHE : Quai O

- Exposition découverte des fonds marins de l'aire marine protégée appelé "site Natura 2000 Posidonie de la côte palavasienne" et la présentation de la technique de l'ancre flottante
- Exposition AILERONS : protection des raies et requins en Méditerranée.

LUNDI: Quai O

- Exposition découverte des fonds marins de l'aire marine protégée appelé "site Natura 2000 Posidonie de la côte palavasienne" et la présentation de la technique de l'ancre flottante: Angle Quai N et Village Violet.

REVUE DE PRESSE



Article paru en avril 2014 sur le site internet du Pôle-relais lagunes.

Publications du Pôle | Lettre des lagunes | Base bibliographique | Annuaire

Pôle-relais méditerranéennes

Conservatoire d'espaces naturels Langue doc - Roussillon

Rechercher... OK



Pôle-relais Les lagunes **Actualités** En action Acteurs des lagunes Documentation Thématiques

Vous êtes ici : Accueil > Actualités > Infos des lagunes > Dernières actualités

- Suivi en milieu lagunaire
- Emplois et stages
- Mouvement de personnel
- Financement
- Réglementation

• Agenda

• Lettre des lagunes



Face au développement des activités nautiques de pleine nature en mer et sur les milieux lagunaires, et pour répondre à la demande des professionnels, des journées de sensibilisation et d'information ont été mises en place par le Siel et l'Agence des Aires marines protégées, animateurs des sites Natura 2000 sur le territoire des étangs palavasiens entre Pérols et Frontignan.

La première journée, plutôt théorique, s'est déroulée le 24 mars 2014 à Palavas les Flots et a rassemblé une trentaine de professionnels et représentants de ces activités.

Ces journées, réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'actions des sites Natura 2000, ont pour objectif de sensibiliser les professionnels des sports nautiques aux milieux naturels sur lesquels les activités sont pratiquées et de travailler avec eux sur des outils pédagogiques et de sensibilisation simple à destination des moniteurs, encadrants et pratiquants des clubs.

Une deuxième journée de terrain sera programmée avant l'été 2014 pour valider les outils pédagogiques et sensibiliser les moniteurs sur le terrain.

Les activités sportives et de loisirs de pleine nature se développent rapidement depuis plusieurs années. Ces activités sont facilement accessibles au public et bénéficient d'une forte promotion locale et régionale.

TABLE DES SIGLES

AAMP : Agence des aires marines protégées

AMP : Aire Marine Protégée

CESTMED : Centre d'Études et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée

COFIL : Comité de pilotage

CRPMEM-LR : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Languedoc-Roussillon

CSRPN LR : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc-Roussillon

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DHFF : Directive Habitat Faune Flore

DML : Délégation à la Mer et au Littoral

DOCOB : Document d'objectifs

DREAL-LR : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

FSD : Formulaire Standard des Données

FNPPSF : Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

PREMAR : Préfecture Maritime

SMEL : Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral

UM2 : Université Montpellier II

SFE : Surfrider Foundation Europe - Antenne Languedoc-Roussillon

APRGT : Association des Propriétaires et Résidents du Grand-Travers

BPJEP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CONTACTS



Chargée de mission Agence des aires marines protégées

Tiphaine RIVIERE

C/O DREAL Languedoc-Roussillon — service nature

Localisation : Site Richter 58 avenue marie de Montpellier à MONTPELLIER

Adresse postale: 520, allée Henri II de Montmorency CS 69007

34 064 Montpellier cedex 2

Courriel : tiphaine.riviere@aires-marines.fr

Tél : 04 34 46 66 58

Animateur Natura 2000

Mathilde LABBE

Station Marine de l'Environnement Littoral

2 rue Des Chantiers

34200 Sète

Courriel : mathilde.labbe@unvi-montp2.fr

Tél : 04.67.46.33.92

Fax : 04.67.46.33.99

